

GRAY ET SA RÉGION

GRAY

Préparer l'avenir du pays graylois



La réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) se poursuit à travers d'ateliers thématiques.

Le PETR Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Graylois poursuit ses missions en vue de la constitution du SCOT avec la mise en place d'ateliers.

Le dernier conseil du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Graylois s'est ouvert sur la réaffirmation de la volonté de déménager dans le futur Hôtel intercommunal en cours de construction Zac Gray Sud.

Le Petr poursuit en attendant ses missions en vue de la constitution du SCOT avec la mise en place d'ateliers. Le prochain portera sur le commerce et l'économie tandis que l'environnement et le logement sont passés au crible. La demande porte sur la création en 18 ans de 2 880 logements variés dont 25 % à loyers modérés, une demande soumise à la validation de l'Etat. Les communes devront aussi « baisser le taux de vacances de 2 points », note Frédéric Henning, président du PETR pour qui la volonté est de rappeler aussi « que l'on est un territoire de poly-activité avec une importance sur l'agro-alimentaire, l'aérodrome Saint Adrien, les filières bois et numériques. Pour le tourisme, cela passe par le développement du cyclable et de l'axe Saône-Ognon et des points remarquables » poursuit-il.

Le Conseil de développement aura à se prononcer sur ces propositions. Toutefois, les démissions et absences interpellent au sein de cet organisme consultatif de 22 membres qui « sont démobilisés » selon Claude Paillard. Nommés par le bureau sur proposition des communautés de communes, ils ne sont plus que 13 et le souhait est de trouver des acteurs économiques et associatifs prêts à s'investir.

A la demande du conseil régional, un guide d'accueil recensant ce qui existe sur le secteur sera créé à destination des futurs professionnels de santé, mais aussi des nouveaux habitants. Autre difficulté, le compte de gestion marque un déficit de fonctionnement de 25 827,93 € du à l'attente par les élus de diverses subventions environnementales et pour la réalisation du SCOT. En matière financière, suite à la baisse de 222 habitants sur le secteur, la participation au PETR évolue de 3,13 à 3,15 € par habitant.

Le PETR envisage de faire une réunion d'information aux élus sur les éoliennes et valide et soutien la demande de subvention de l'association « Patrimoine et Environnement » auprès de la FNADT pour financer des travaux à la Maison Moine des Monts de Gy afin de devenir un espace de transmission, formation et échanges de techniques anciennes autour de la taille et sculpture de pierre et des outils numériques.

• 2880

L'objectif de création de logements sur le Pays Graylois sur 18 ans.

« Les communes devront aussi baisser le taux de vacances de 2 points »

Frédéric Henning président du PETR

undefined - lundi 19 mars 2018